

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Le verre de vin. — IV En Alsace reconquise. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI A la Providence : Véture et profession religieuse. — VII Prières des Quarante-Heures.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 15 août

Fête de l'ASSOMPTION, double de 1e cl., avec Oct. ; mém. du 12e dim.; préf. de la sainte Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Joachim et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 22 août

Depuis 1915, la fête du S. Coeur de Marie, se fait le lendemain de la fête du S. Coeur de Jésus, dans les églises dont elle est titulaire (elle ne se fait plus ailleurs).

**Diocèse de Montréal.** — Du 16 août, saint Joachim (Pointe-Claire) ; du 18, sainte Hélène; du 20, saint Bernard (Lacolle).

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 16 août, saint Joachim (Châteaubon) ; du 20 août, saint Bernard (Fournier).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 16 août, saint Joachim et saint Roch (Richelieu); du 17, saint Hyacinthe; du 18, sainte Hélène; du 20, saint Bernard.

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 16 août, saint Roch (Mékinac); du 20, saint Bernard (Shawinigan).

**Diocèse de Sherbrooke.** — Du 16 août, saint Roch (Orford).

**Diocèse de Nicolet.** — Du 16 août, saint Joachim; du 18, sainte Hélène (Chester).

**Diocèse de Valleyfield.** — Du 16 août, saint Joachim (Châteaubon) ; du 21, sainte Jeanne-Françoise de Chantal (Ile Perrot Sud);

**Diocèse de Pembroke.** — Du 16 août, saint Joachim (Deux-Joachims).

**Diocèse de Joliette.** — Du 16 août, saint Roch.

J. S.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Juillet 1915.

**C**N s'est étonné plusieurs fois, et même bruyamment, dans un certain milieu, que le Souverain Pontife n'ait point protesté avec plus d'énergie et de précision contre les atrocités dont la Belgique avait été victime de la part des Allemands. Les personnes qui ne trouvaient pas d'expressions assez vives contre Pie X et son pontificat disent regretter maintenant ce pape et affirment que s'il avait été là les protestations pontificales eussent été plus énergiques et qu'elles auraient été la vengeance des peuples opprimés, dépouillés, martyrisés. C'est un thème qu'on reprend assez fréquemment et il est curieux de constater comment reviennent à Pie X des journaux et des hommes qui lui avaient été toujours hostiles.

Evidemment nous ne savons pas ce qu'aurait fait Pie X, mais on a bien tort d'opposer les deux pontificats. Il est clair que chaque pape suit la ligne de conduite qu'il s'est tracée. Celle-ci, quel que soit le pape assis sur la chaire de Pierre, n'a pas d'autre but que la paix et la prospérité de l'Eglise et par elles le salut des âmes. Le but est donc unique. De saint Pierre à Benoît XV, il n'a jamais varié. Toutefois, si les papes ont une ligne de conduite inflexible, ils ont la liberté sur le choix des moyens à employer, et c'est précisément dans cette diversité de choix que git la différence que l'on peut remarquer entre certains pontificats, par exemple — pour ce qui regarde la France — entre celui du Vénérable Innocent XI et celui de son successeur médiat Innocent XII. C'est que ce choix des moyens n'est point entièrement à la disposition du Souverain Pontife. Il doit tenir compte des variations de la politique, des circonstances dans lesquelles il se trouve et qui changent fréquemment, des hommes avec lesquels il a à traiter, qui tous

ont leur originalité de la même manière la diversité du caractère particulier moins important c influence bien pl politique pontificat

Ceci dit pour Benoît XV, il faut pas connu. Sollicite paroles plus dures et le soulagement pondit qu'il était tenir la balance égale Russes les mêmes gment les Belges. contre l'Allemagne la Russie, et commutés, le pape a du se généraux " les abbés remarqua alors cette rance de ce qui se pour ne pas blesser bles de ces méfaits. aussi les Russes, com

En plus, le pape meurtres, des pillages à stigmatiser. Les s s'étaient attaqués d venaient de conquérir dans les journaux et matique était arrivé

LINE

Juillet 1915.

ême bruyamment, Souverain Pontife énergie et de précé-  
vait été victime de  
ne trouvaient pas  
son pontificat di-  
ment que s'il avait  
nt été plus énergi-  
des peuples oppri-  
qu'on reprend assez  
er comment revien-  
s qui lui avaient été

r'aurait fait Pie X,  
ntificats. Il est clair  
te qu'il s'est traécé.  
chaire de Pierre, n'a  
ité de l'Eglise et par  
que. De saint Pierre à  
i, si les papes ont une  
berté sur le choix des  
t dans cette diversité  
peut remarquer entre  
our ce qui regarde la  
cent XI et celui de son  
est que ce choix des  
position du Souverain  
ations de la politique,  
rouve et qui changent  
il a à traiter, qui tou-

ont leur originalité propre et que l'on ne peut tous conduire de la même manière. Voilà ce qui explique en grande partie la diversité du choix des moyens pour atteindre le but. Il faut évidemment faire aussi entrer en ligne de compte le caractère particulier de chaque pontife, mais ce facteur est moins important qu'on ne le croit et les circonstances ont une influence bien plus considérable dans ce qu'on appelle la politique pontificale.

Ceci dit pour montrer qu'on ne saurait opposer Pie X à Benoît XV, il faut ajouter quelque chose qui n'est presque pas connu. Sollicité de prononcer contre les Allemands des paroles plus dures, qui seraient la réprobation de leurs actes et le soulagement moral de la Belgique, le pape Benoît XV répondit qu'il était tout prêt à le faire mais qu'il lui fallait tenir la balance égale. Or, les Autrichiens ont reproché aux Russes les mêmes violences, les mêmes meurtres dont se plaignent les Belges. Benoît XV ne refusait pas de protester contre l'Allemagne, mais il devait également protester contre la Russie, et comme l'Autriche faisait la preuve de ces cruautés, le pape a dû se taire et se contenter de flétrir en termes généraux " les abus de quelque côté qu'ils viennent ". On remarqua alors cette phrase et, comme on était dans l'ignorance de ce qui se passait, on disait que le pape l'avait écrite pour ne pas blesser directement les Allemands, seuls coupables de ces méfaits. La vérité était différente, le pape visait aussi les Russes, coupables des mêmes excès.

En plus, le pape n'avait pas que des ruines matérielles, des meurtres, des pillages, des incendies à reprocher aux Russes et à stigmatiser. Les soldats du Tsar avaient fait davantage. Ils s'étaient attaqués directement à l'âme des populations qu'ils venaient de conquérir. On avait remarqué une note publiée dans les journaux et annonçant qu'un métropolitain russe schismatique était arrivé à Lemberg pour y examiner la situation

au point de vue orthodoxe. On savait que l'oukase de 1905 laissait les Russes libres de changer de religion, mais les bureaux du saint-synode et surtout le clergé dit orthodoxe ne l'entendaient point ainsi et bientôt l'oukase ne fut plus que le prétexte à de nouvelles persécutions. Pour les éviter, on donna ce spectacle unique dans les annales de l'évangélisation : vingt-cinq mille uniates (des grecs catholiques) abandonnèrent leur rite et passèrent au rite latin pour mieux conserver leur foi. Ils faisaient à Dieu le plus grand sacrifice moral que l'on puisse demander à un chrétien. Le silence se fit bientôt sur les manoeuvres de ce métropolitain. On sut seulement qu'il était retourné à Pétrograde avec tout un plan pour amener le pays conquis à la religion orthodoxe, c'est-à-dire russe. Le plan proposé fut méthodiquement suivi et l'on vient d'apprendre que dans la province de Lemberg 137 paroisses catholiques du rite grec-ruthène ont été schismatisées par les ordres de la Russie.

On comprend que le pape Benoît XV n'ait pu, en présence de ces faits, parler d'une façon plus précise, et cela nous montre qu'en Russie dire et faire sont souvent deux choses contradictoires. Il est bien connu du reste que si le gouvernement russe laisse relativement tranquilles les catholiques de ses états de rite latin, il veut, et emploie pour cela tous les moyens de coercition, le passage au schisme de tous les catholiques de rite grec. Ils doivent ou se réunir au schisme russe ou disparaître. Comment cela s'accorde-t-il avec les promesses impériales, avec l'autonomie que le Tsar a déclaré vouloir donner à la Pologne, avec la liberté de religion assurée aux Polonais ? Je ne saurais le dire, mais les faits ci-dessus, parfaitement exacts, donnent un démenti terrible aux paroles par lesquelles on cherche à se concilier l'amitié des Polonais.

Il faut aussi se garder avec grand soin de toutes les dépêches venant de Rome et précisant telle ou telle attitude du

Saint-Siège. Il y a le pape dans la guerre qu'il s'aliène l'opinion de lui de préférence de couloir, et, quant à ces journaux ne qu'ils font à la fin comme au commencement la moquette de cuirasse et partaient fendre le patrimoine lui arrachent la sphère supérieure, finalement des préceptes de pape et il toutes les nouvelles du pape.



UICONQU


elle, à mi-  
brave fen

Elle, qui en tout te  
là, dans son cabas,  
un saucisson de bel  
monnant tout le lo  
une tendre oeillade  
tenu des bouteilles  
qu'elles fussent déb  
de la mère Jacotin  
Au moment d'int

Saint-Siège. Il y a une certaine presse qui veut engager le pape dans la guerre en le rendant tellement partisan de l'Italie qu'il s'aliène les Autrichiens et les Hongrois. Ainsi, on cite de lui de prétendues conversations, on escompte des bruits de couloir, et, quand on n'a pas de faits précis, on en invente. Ces journaux ne se rendent peut-être pas compte du mal qu'ils font à la papauté. Le temps n'est plus aujourd'hui, comme au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, où Jules II, déposant la mozette de velours rouge filetée d'hermine, revêtait la cuirasse et partait en guerre à la tête de ses troupes pour défendre le patrimoine de l'Eglise que de puissants voisins voulaient lui arracher. Le pape plane maintenant dans une sphère supérieure, il est au-dessus des belligérants. Il a certainement des préférences, mais celles-ci n'influent pas sur ses actes de pape et il faut mettre en quarantaine tous les bruits, toutes les nouvelles, qui tendraient à faire changer l'attitude du pape.

DON ALESSANDRO.

### LE VERRE DE VIN

UICONQUE eût aperçu la mère Jacotin rentrant chez elle, à midi, le 20 mars 1915, se fût imaginé que la brave femme rompait avec ses habitudes de sobriété. Elle, qui en tout temps ne buvait que de l'eau, portait ce jour-là, dans son cabas, deux bouteilles de vin rouge, séparées par un saucisson de belle corpulence. Elle hochait la tête en marmonnant tout le long du chemin et jetait de temps à autre une tendre oeillade à son précieux fardeau. Est-ce que le contenu des bouteilles produisait déjà son effet avant même qu'elles fussent débouchées ? On eût pu le croire tant l'oeil de la mère Jacotin brillait d'un éclat inaccoutumé.

Au moment d'introduire la clef dans la serrure de sa porte,

elle vit venir à elle M. Poirier, le garde-champêtre. Ce fonctionnaire marchait à grandes enjambées, comme un homme qui doit se faire voir en maints endroits et qui est nécessaire partout. Sans s'arrêter, il échangea avec la mère Jacotin quelques paroles qui suffisaient à préserver de toute atteinte la réputation de cette digne femme.

— Allons, ma'me Jacotin, vous aussi vous allez régaler nos soldats ?

— Què qu'vous voulez, m'sieur Poirier, on fait c'que l'on peut. Ces pauv'gars, ça fait plaisir ed'les avoir. Je n'peux en loger qu'un, mais au moins qu'y soye el'mieux possib'.

— Surtout, ne le grisez pas !

Enchanté de sa plaisanterie, M. Poirier s'éloigna en faisant entendre un gros rire.

La mère Jacotin entra dans sa maison, plus basse d'une marche que le niveau de la rue. Après avoir tiré religieusement du cabas les deux bouteilles et mis le saucisson à l'abri des entreprises du chat, elle monta au premier étage et entra dans la " chambre du p'tit ".

La chambre du petit ! Il y avait trois ans qu'elle était inhabitée. Depuis le jour—oh ! mon Dieu ! elle ne pouvait y penser sans un affreux serrement de coeur — depuis le jour où on le lui avait rapporté inanimé, son petit, à la suite d'une dispute dans laquelle il avait reçu un mauvais coup, la chambre n'avait plus servi à personne. Son petit était mort, et elle, qui, malgré la cinquantaine, gardait encore un air de jeunesse, était devenue subitement, après son malheur, une vieille femme cassée, voûtée, sans raison d'exister : un débris. Le petit aurait maintenant dix-neuf ans, il ferait partie de cette classe 14, dont un bataillon de chasseurs à pied devait coucher cette nuit à X..., en se rendant à Paris. Tandis qu'elle mettait des draps blancs au lit du petit, la mère Jacotin reprenait un peu de son air d'autrefois ; il lui semblait que le jeune soldat

qui allait dormir l'enfant.

Dans le village, l'habitait des préparatifs tenu de les noumi les plus modestes traiter dignement les soldats ", comme ne

Dès le matin, l'équel entendre et d'auquel entendre et d'sûrement perdre la considérable, commiqui se couraient l'un le père Trivial, bouc moi général un impe de sacrificateur en p Pirodot, chez qui cin Peste !... Ah ! si la aussi ses beautés.

Chacun était rentchevaient. Soudain, de ville. Que venais'ouvrirent, malgré l" Le général commes habitants de X. annonceé, le ... e bas coucher cette nuit Z... à Paris, sans p Grand fut le désapvisions inutiles, ces leur échappait de c avant leur départ. La pauvre mère J



qui allait dormir là lui rapporterait quelque chose de son enfant.

Dans le village, l'agitation était extrême ; partout, on faisait des préparatifs en vue du passage des soldats. Nul n'était tenu de les nourrir, et pourtant il n'en était pas une, parmi les plus modestes familles, qui ne fit de son mieux pour traiter dignement les chers soldats de France, nos " petits soldats ", comme nous aimons à les nommer.

Dès le matin, l'épicerie était assiégée. L'épicier ne savait auquel entendre et déclarait qu'un obus de 420 lui ferait moins sûrement perdre la tête. A la boulangerie, la ruée avait été considérable, comme l'attestaient les quelques rares miches qui se couraient l'une après l'autre sur les claies vides. Seul le père Trivial, boucher de la localité, gardait au milieu de l'émoi général un imperturbable sang-froid. Il prenait des poses de sacrificateur en préparant les dix gigots commandés par M. Pirodot, chez qui cinquante soldats devaient loger. Dix gigots ! Peste !... Ah ! si la guerre avait ses horreurs, elle avait bien aussi ses beautés.

Chacun était rentré chez soi. Les derniers préparatifs s'achevaient. Soudain, vers trois heures, on entendit le tambour de ville. Que venait-il bien annoncer, celui-là ? Les fenêtres s'ouvrirent, malgré le froid, et des têtes parurent.

" Le général commandant la place de Z... faisait prévenir les habitants de X... que, contrairement à ce qui avait été annoncé, le ...e bataillon de chasseurs à pied ne viendrait pas coucher cette nuit à X... ; il se rendrait directement de Z... à Paris, sans passer par X... "

Grand fut le désappointement. Plus encore que leurs provisions inutiles, ces braves gens regrettèrent l'occasion qui leur échappait de causer avec nos soldats et de les choyer avant leur départ.

La pauvre mère Jacotin ne fut pas la moins désolée. Plus

voûtée, plus cassée que d'ordinaire, elle referma la " chambre du p'tit " et s'en fut ranger dans la cave les deux bouteilles et le saucisson. Peut-être en passerait-il une autre fois, des soldats ! N'importe, elle le regrettait bien ce petit de la classe 14.

\* \* \*

Par un matin de mai, la rue s'emplit de tirailleurs algériens. Le spectacle était charmant de ces pantalons de toile bouffants et de ces chéchias rouges sous le beau soleil de printemps ! La plupart des vestes étaient roulées, à cause de la chaleur. Cependant, quelques-uns jetaient, par-ci par-là, une note bleue sur la teinte bise des chemises de toile. La plupart des hommes étaient très jeunes et montraient des visages presque enfantins. Ils paraissaient très gais. Beaucoup avaient des fleurs à leur ceinture, une rose ou une branche de seringa.

Au commandement, ils firent halte et se rangèrent du côté de l'ombre. Alignés derrière les fusils mis en faisceaux, trois par trois, ils causaient et se penchaient pour voir quelque chose qui venait là-bas, du côté gauche, et qui semblait les intéresser très fort.

— Voulez-vous vous tenir tranquilles, bon sang ! criait la voix de l'officier. Aussitôt, tous se redressaient.

Enfin, la voilà, elle arrivait, la bonne cabaretière, suivie de la brune Angèle et de la blonde Pauline, toutes trois chargées de bouteilles de vin et de brocs de café. Il était bien joli, le geste de la plantureuse hôtesse et des ses deux acolytes, versant dans les gobelets d'étain qui se tendaient vers elles la boisson avidement convoitée. Mais déjà une anxiété se lisait sur le visage des derniers soldats : y en aurait-il assez pour tout le monde ? . . . Non ! brocs et bouteilles se vidaient et plusieurs hommes tendaient encore leurs gobelets, dans lesquels rien n'était tombé.

— Allons, Paul  
vin, du café. Dépê  
suivaient la cours  
leur maîtresse.

A ce moment, d  
maison construite  
on vit sortir une v  
bouteilles de vin r  
raissait heureuse.  
main qui tremblait  
gobelets de ceux q  
Soudain, elle s'a  
fort que ce fut m  
mains. Elle sembl  
était devant elle u  
faction. Lui n'os  
comme un crimine  
énergie qu'on n'eû  
blée par la douleu  
sourde :

— Allons, bois te

— Merci, dit l'ho

La mère Jacotin

— Bats-toi bien,

— Je me battra

On entendit les c

— L'arme à la b

Les rangs se refo

Ses deux bouteill

restait là, au milie

bouffants et les ché

tion de Paris.

Tout de même, q



— Allons, Pauline; vite, Angèle! — Courez chercher du vin, du café. Dépêchez-vous, ils vont repartir. — Tous les yeux suivaient la course des deux servantes ainsi admonestées par leur maîtresse.

A ce moment, d'une maison qui bordait la route, une petite maison construite un peu plus bas que le niveau de la chaussée, on vit sortir une vieille femme cassée, voûtée, qui portait deux bouteilles de vin rouge et trottinait vers les soldats. Elle paraissait heureuse. Un sourire déplissait son visage ridé. D'une main qui tremblait un peu, elle se mit à verser du vin dans les gobelets de ceux qui n'étaient pas encore servis.

Soudain, elle s'arrêta de verser et son tremblement devint si fort que ce fut miracle si la bouteille ne lui tomba pas des mains. Elle semblait clouée au sol et fixait sur l'homme qui était devant elle un regard où l'horreur se mêlait à la stupéfaction. Lui n'osait pas la regarder. Il baissait les yeux, comme un criminel devant son juge. Subitement, avec une énergie qu'on n'eût pas attendue de cette vieille femme accablée par la douleur, elle leva sa bouteille et dit d'une voix sourde :

— Allons, bois tout de même: c'est pour la France.

— Merci, dit l'homme, et il vida son gobelet.

La mère Jacotin ajouta :

— Bats-toi bien, au moins.

— Je me battrai pour deux: pour lui et pour moi.

On entendit les commandements du départ:

— L'arme à la bretelle !

Les rangs se reformèrent et la troupe se remit en marche.

Ses deux bouteilles vides au bout des bras, la mère Jacotin restait là, au milieu de la chaussée, à regarder les pantalons bouffants et les chéchias rouges, qui s'éloignaient dans la direction de Paris.

Tout de même, quand elle achetait ce vin, elle ne pensait pas

qu'il fût destiné à désaltérer le meurtrier de son fils. Mais c'était au soldat qu'elle l'avait donné, et c'est pour cela qu'elle ne le regrettait pas.

OCTAVE B...

### EN ALSACE RECONQUISE

**D**E Mgr Sébastien Hoersch, archevêque de Laodicée, dans la *France de Demain* (28 juin) :

“ Tout se francise, dans notre Alsace reconquise. Un journal, les *Nouvelles de la guerre*, se publie en patois alsacien et en français avec de fort jolis dessins de Hansi et de Zisiin. L'administration française est admirablement organisée. Non seulement, la mairie, l'école, le service de la poste fonctionnent régulièrement, mais la justice de paix s'est tout aussi bien adaptée au nouvel état de choses. Ses séances ont lieu chaque samedi. C'est un capitaine en grande tenue qui remplit la charge de juge de paix. Il est assisté d'un sergent faisant fonction de greffier. Le rôle de commissaire de police est dévolu, dans la petite ville de X..., à un maréchal des logis d'artillerie, Alsacien de naissance.

Mais le plus Français de tous ces Français, est, sans contredit, le garde-champêtre du pays, un vieux brave, haut en couleur, en fonction “ du temps des Allemands ”, comme on dit déjà en Alsace, et qui n'avait jamais voulu porter la casquette prussienne. Renommé par les Français, sa première demande à l'administration fut celle d'un képi. — Impossible de fonctionner, déclara-t-il gravement, sans le képi français! — On s'empressa de faire droit à sa requête, et on alla lui en acheter un à Belfort. Depuis lors, le garde-champêtre ne quitte plus son précieux képi, même la nuit, affirment les gens bien renseignés. Aussi l'a-t-on surnommé *schaëfflé* (petit mouton).

Mais le  
veille av  
Il exige  
arrêterai  
laisser é  
en patois  
(oui! ou  
n'est pa  
t'avais p  
champêtr  
cause, vo  
de la cas  
coeur du

Peut-on  
d'un jubé

Pour f  
gne les i  
marcher  
lui-même  
direction  
ment. Il  
ment en f  
même, il  
plus voisi  
rir les st  
par exem

Mais le petit mouton fait oeuvre de chien de berger. Il surveille avec passion les territoires dont la garde lui est confiée. Il exige le sauf-conduit de tout le monde ; pour un peu, il arrêterait tous les gens qu'il rencontre, dans la crainte de laisser échapper un délinquant. — Ah ! *schaefflé!* lui dit-on en patois alsacien, t'étais pas si terrible autrefois ! — Yo ! Yo ! (oui ! oui !) je sais, réplique-t-il avec allégresse. Autrefois, n'est pas aujourd'hui ! — J'te crois, lui crient les malins, t'avais pas de képi autrefois. — Yo ! Yo ! reprend le garde-champêtre, je vas vous dire ! C'est pas tant le képi qui en est cause, voyez-vous, mes gars, c'est le coeur. J'avais pas le coeur de la casquette, tandis que, aujourd'hui, y a pas à dire, j'ai le coeur du képi !... Comprenez-vous ?... ”

---

## COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

---

### CHEMIN DE LA CROIX

Peut-on faire le chemin de la croix dans une tribune ou du haut d'un jubé et sans marcher d'une station à l'autre ?

Pour faire le chemin de la croix de telle sorte qu'on en gagne les indulgences, il est requis, entre autres conditions, de marcher d'une station à l'autre, à l'exemple de Jésus-Christ lui-même. Mais il n'est pas requis qu'on marche dans la même direction pour plus de sept stations, comme l'on fait habituellement. Il n'est pas davantage exigé qu'on s'arrête successivement en face de la première croix, puis de la deuxième, etc. De même, il n'est pas nécessaire de parcourir l'allée de l'église la plus voisine des stations. On peut donc se contenter de parcourir les stations en suivant une allée même éloignée des croix, par exemple en parcourant les deux côtés d'une même allée,

s'arrêtant successivement près des bancs, ou s'arrêtant entre les croix, par exemple si ceux qui font cet exercice en même temps sont tous placés devant la croix. On peut également être placé dans une tribune latérale et agir comme dans une allée au bas de l'église. Pourquoi ne pourrait-on pas faire cet exercice dans la tribune de l'entrée de l'église? La condition de marcher d'une station à l'autre peut se réaliser dans toutes ces circonstances.

Mais que faut-il entendre par marcher d'une station à l'autre ?

La marche consiste dans l'avancement d'un lieu en un autre. C'est nécessaire un mouvement local. Or, on peut ne faire qu'un pas pour changer de lieu et satisfaire ainsi au minimum de la condition exigée. Le pas couvre d'ordinaire l'espace de trois pieds. Mais on peut le faire plus court, selon l'exigence du lieu. Il suffit de parcourir dix pieds dans une direction, en se déplaçant quelque peu pour signifier chaque station, et encore dix pieds dans une autre direction. S'il en est ainsi, on peut bien faire le chemin de la croix dans une tribune du fond de l'église dans laquelle il n'y aurait d'espace libre qu'une largeur de dix pieds, en allant, se déplaçant d'un pied à un pied et demi, d'un côté à l'autre, selon une ligne droite pour les sept premières stations et en parcourant de la même manière, en sens inverse, une ligne parallèle pour les autres stations, finissant ainsi à un peu en arrière ou un peu en avant de l'endroit où l'on a commencé.

Toutes ces pratiques paraissent satisfaire à la condition exigée de marcher, c'est-à-dire de faire un mouvement local à chaque station.

Il n'y a que dans l'exercice fait en commun qu'on est dispensé du mouvement *local*, lorsqu'un seul le faisant au nom de tous les autres demeurent à leur place et, d'après un conseil, remplacent le mouvement *local* par un mouvement *corporel* qui consiste à se lever et à s'agenouiller au même endroit.

Que d  
ment pen  
pour l'ex

Je ne  
par suite  
trois cas

1o Ex  
seule cér  
faut obse

diocèse.  
crit par  
ceaux qu  
l'expositi  
commun

comme p  
veut. A  
aucune pi  
eau appi  
comme i  
deux strc  
diocèse de  
prescrit p  
naires, ma  
d'oraison,

2o Exp

Cette exp  
pour le pr  
que les m  
l'ostensoir  
dredi du  
comme po  
veut pend

## EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT

Que doit-on chanter à l'occasion de l'exposition du Saint-Sacrement pendant la sainte messe, soit pour les Quarante-Heures, soit pour l'exposition d'une journée ?

Je ne sais si je comprends bien la question si complexe et par suite un peu obscure de mon correspondant. Supposons trois cas différents qui paraissent visés.

1o *Exposition isolée.* — L'exposition peut ne faire qu'une seule cérémonie avec la reposition : c'est le cas d'un salut. Il y faut observer les règles prescrites par chaque évêque dans son diocèse. Il n'y a de droit commun que le *Tantum ergo* prescrit par l'Eglise et l'évêque a le libre choix des autres morceaux qui tous doivent précéder le *Tantum ergo*. Mais lorsque l'exposition est tout-à-fait isolée de la déposition, de droit commun il n'y a encore aucun morceau à chanter. L'Ordinaire comme pour la reposition reste libre de prescrire ce qu'il veut. A ma connaissance la plupart de nos évêques n'ont fait aucune prescription. L'on est donc libre de chanter tout morceau approuvé, tels que ceux insérés dans nos livres de chant, comme l'*O salutaris hostia*, ou *Panis Angelicus*, etc., une ou deux strophes qu'on termine après l'encensement. Dans le diocèse de Montréal, on peut aussi chanter trois fois *O Cor Jesu* prescrit par l'autorité pour le commencement des saluts ordinaires, mais on n'y est pas tenu. Il n'y a jamais de verset ni d'oraison, encore moins de bénédiction avec l'ostensoir.

2o *Exposition pendant la messe chantée ou solennelle.* — Cette exposition, qu'elle ait lieu pour les Quarante-Heures ou pour le premier vendredi du mois, n'admet aucun chant autre que les morceaux de la messe. Après la messe, on doit placer l'ostensoir dans la niche avant de l'encenser, le premier vendredi du mois, ou à toute autre exposition de longue durée, comme pour une heure d'adoration. On chante ce que l'on veut pendant l'encensement, ou l'on reste en silence. Après

la messe, aux Quarante-Heures, on ne chante pas pendant que le célébrant va échanger la chasuble pour la chape et tous restent debout, même pendant l'encensement, le premier jour, jusqu'à ce que le célébrant se tourne vers le clergé avec l'ostensoir, pour la procession, alors qu'on entonne le *Pange lingua*, et le troisième jour, on reste debout, jusqu'au commencement des litanies qui précèdent la procession.

30 *Exposition pendant une messe basse.* — Ce cas se produit dans quelques communautés. On est libre de chanter en latin ou en langue vulgaire pendant la messe comme les autres jours. Mais il n'y a, pour les Quarante-Heures, qu'à chanter le *Pange lingua*, le premier jour, et les litanies le troisième jour. Pour les autres expositions, comme celle du premier vendredi du mois, on chante ce que l'on veut pendant qu'on place l'ostensoir dans sa niche et qu'on l'encense, ou l'on reste en silence.

Si j'ai eu le malheur de ne pas bien comprendre la question, notre respectable consultant voudra bien préciser davantage et je me ferai un devoir de répondre de mon mieux. J. S.

## A LA PROVIDENCE

### VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

**L**E dimanche, 18 juillet, M. l'abbé Z. Amary, aumônier de la maison-mère, présidait une cérémonie de vêture et prêchait le sermon d'usage.

*Ont revêtu le saint habit :* Les Soeurs Marie-Berthe Parnasse, de Wotton; Marie-Antoinette Duchaine, Marie-Florence Barbeau, de Laprairie; Marie-Irma Chartrand, de Rigaud; Marie-Juliana Mayrand, de Saint-Alban de Portneuf; Antoinette Laferrière, Marie-Elodie Deschênes, de Montréal; Eglantine

tine Meloche, de Saint-Léonard, N. nie; Marie-Olivine Courtemanche, de neuve et Marie-Evannette, de Saint-Con Evangéline Bouras Louise Bourbonnais Marie-Rose Lajoie, de Dame-du-Rosaire; Sainte-Thècle; Eugénie Rose Levac, de Saint-Tite; Marie-Jeannette Cl

Le lendemain, fête de la Trinité, cérémonie de profession. Mgr Grandeur, Mgr F. L. Lacombe donna le sermon.

*Ont émis les professions :* Marie-Monfils, dite Soeur Marie-Emma Carbone, de Québec; Mary Dorcas, de Rogersville, Ontario; Marie-Providence-des-Sept-Doigts, de Saint-Jovite; Marie-Line Martin, dite Soeur Floriana, Marie-Albina, de Montréal; Laura Amélie, de la Baie-du-Febvre; Marie-Monde-de-Toulouse, dite Soeur Léa; Marie-Anna



tine Meloche, de Saint-Augustin; Mary May Fournier, de Saint-Léonard, N. B.; Marie-Albine Lachapelle, de L'Epiphanie; Marie-Olivine Lefebvre, de Shawinigan Falls; Antonia Courtemanche, de L'Ange-Gardien; Marie-Yvonne Carbonneau et Marie-Eva Carbonneau, de Québec; Marie-Florine Monette, de Saint-Constant; Marie-Ange Nadon, de Sainte-Adèle; Evangéline Bourassa, de Sainte-Anne d'Yamachiche; Marie-Louise Bourbonnais, de Sainte-Marthe; Bertha Lavallée, Marie-Rose Lajoie, de Lowell, Mass.; Helena Morin, de Notre-Dame-du-Rosaire; Rosanna Grosseau, Marie-Anna Matte, de Sainte-Thècle; Eugénie Desaulniers, de Louiseville; Marie-Rose Levac, de Saint-Polycarpe; Marie-Ernestine Carpentier, de Saint-Tite; Marie-Léa Rondeau, de Woonsocket, R. I.; Marie-Jeannette Cloutier de Fraserville.

Le lendemain, fête de saint Vincent-de-Paul, avait lieu une cérémonie de profession religieuse sous la présidence de Sa Grandeur, Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, qui donna le sermon.

*Ont émis les premiers vœux :* Les Soeurs Marie-Amédéla Monfils, dite Soeur Marie-Justa, de Saint-Ephrem d'Upton; Marie-Emma Carbonneau, dite Soeur Hélène d'Auxerre, de Québec; Mary Dorothée Caissie, dite Soeur Vincent-de-Foligno, de Rogersville, N.-B.; Mélida Veillette, dite Soeur Providence-des-Sept-Douleurs, de Shawinigan-Falls; Marie-Adeline Martin, dite Soeur Isaac; Sara Champagne, dite Soeur Floriana, Marie-Albanie Côté, dite Soeur Cécile-des-Anges, de Montréal; Laura Annette Lemire, dite Soeur Jules-Edouard, de la Baie-du-Febvre; Bridget Ann Corcoran, dite Soeur Raymond-de-Toulouse, de Saint-Raymond; Marie-Ernestine Lorrain, dite Soeur Léandre-de-Séville, de Saint-André d'Argenteuil; Marie-Anna Bastien, dite Soeur Gabriella, de Maski-

nongé ; Marie-Reine Milot, dite Soeur Raoul Abbé, Marie-Léa Milot, dite Soeur Ange-Augustin, de Sainte-Anne d'Yamachiche ; Léonie Veilleux, dite Soeur Romuald, de Notre-Dame du Mont-Carmel ; Marie-Emma Cloutier, dite Soeur Prosper de la Providence, de Sainte-Geneviève de Batiscan ; Marie-Albertine Marcotte, dite Soeur Paul-Ignace, Angéline Marcotte, dite Soeur Marie-Gracia, de Saint-Gilbert ; Florestine Champoux, dite Soeur Marie-Edmée, de Sainte-Gertrude ; Amanda Hébert, dite Soeur Marie-Hortense, de Pawtucket, R. I. ; Célanire Villeneuve, dite Soeur Maglorius, de Sainte-Scholastique ; Marie-Mélessée Bourque, *coadjutrice*, de Cape Pelé, N.-B.

*Ont émis les vœux perpétuels* : Les Soeurs Marie-Gracia Dazé, dite Soeur Cassien ; Marie-Azélie Bouchard, dite Soeur François-Marie ; Joséphine Dufresne, dite Soeur Marie-Juliette ; Alphonsine Gingras, dite Soeur Louis-Ignace ; Marie-Florence Bertrand, dite Soeur Flavia ; Marie-Rose Poirier, dite Soeur Adéline ; Theresa Smith, dite Soeur Françoise-Marguerite ; Marie-Emélie Saucier, dite Soeur Emélie Caron, Marie-Alvila Laberge, dite Soeur Thérèse-Elisabeth ; Marie-Louise Viau, dite Soeur Raphael-Marie ; Marie-Léda Duchesne, dite Soeur Marie-de-Cordoue ; Rose-Alba Rivest, dite Soeur Arthémia ; Lucienne Trudeau, dite Soeur Julie-Marguerite ; Marie-Louise Beaupré, dite Soeur Joseph-Eusèbe ; Marie-Anne Rivest, dite Soeur Ambroise-de-Milan ; Albina Labine, dite Soeur Marie-Alexis-de-Falconiéri ; Clémentine Ducharme, dite Soeur Pierre de Bethsaïde.

#### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	17 août.	— Saint-Joseph-du-Lac et Saint-Hippolyte.
Jeudi,	19 "	— Lachenaie.
Samedi,	21 "	— Couvent des Soeurs de l'Immaculée- [Conception.]